



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 1^{ER} DECEMBRE 2022

INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES JEUX ET DU GYMNASÉ DE LA RIBEYRE DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE RELANCE.

Mercredi 7 Décembre à 9h30 – Allée Pierre de Coubertin – COURNON D'Auvergne

La ville de Cournon d'Auvergne inaugure la rénovation de l'éclairage sportif de la Plaine des Jeux en présence de François RAGE, Maire de Cournon d'Auvergne,
Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme
et de Sébastien GOUTTEBEL, Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63).

Plan France Relance

Créé en 2020, le Gouvernement a mis en place, dès le début de la crise sanitaire, des mesures inédites de soutien aux entreprises. Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par l'État autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan de relance propose des mesures concrètes à destination des particuliers, entreprises, associations, collectivités ou administrations.

Avec un budget de 30 milliards d'euros, le volet de la transition écologique a plusieurs objectifs : accélérer la transition énergétique, favoriser une croissance durable et faire de la France, la première grande économie décarbonée européenne.

Sur le premier axe, une enveloppe de 4 milliards d'euros est allouée à la rénovation énergétique des bâtiments publics permettant le financement, entre autres, de changement de fenêtres, de chaudières, d'isolation, ou encore d'éclairage, dans le but de réduire leurs consommations d'énergie.

Dans le Puy-de-Dôme, de nombreux projets portés par TE63 ont été soutenu financièrement par le plan France Relance pour un montant total de 4,29 M€ d'aides. Ces projets intègrent 2 axes de la Transition Écologique : « Infrastructures et mobilités vertes » et « Rénovation énergétique des bâtiments et équipements publics ».

62 équipements sportifs rénovés dans le Puy-de-Dôme

Ce programme de rénovation des éclairages sportifs comptabilise 62 équipements répartis sur 42 communes puydômoises et 12 communautés de communes.

Ces rénovations touchent ainsi une large population puydômoise en améliorant significativement la qualité des éclairages de ces espaces sportifs rénovés et contribuent également à l'atteinte des objectifs fixés sur les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Les 62 équipements rénovés, dans le département, sont répartis de la façon suivante :

- 32 terrains de football,
- 3 terrains de rugby,
- 10 terrains de tennis,
- 15 salles multisports,
- Une salle de danse,
- Une salle de judo.

Guidé par la réalisation d'économie d'énergie, les équipements rénovés par cette action atteignent une économie de l'ordre de 49 % en moyenne et permettent la réduction de 70,7 kg équivalent CO₂ par an¹.

Ce programme a pu être réalisé grâce au soutien financier du plan France Relance, par le biais de l'Agence Nationale du Sport (ANS), piloté au niveau départemental par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme (SDJES 63). Cette subvention s'élève à 1 million d'euros pour un total de 2,9 millions d'euros de travaux (hors taxes).

Rénovation de la Plaine des Jeux et du gymnase de La Ribeyre

Depuis le début du mandat, la Ville de Cournon-d'Auvergne mène une ambitieuse politique énergétique en trois volets : un plan de rénovation énergétique des bâtiments municipaux, la multiplication par 3 de la surface de panneaux photovoltaïques installés sur les équipements municipaux et la rénovation des éclairages des terrains de sport.

D'ores et déjà sollicités pour la rénovation de l'éclairage sportif de ce complexe, en 2 tranches, TE63 a profité de l'opportunité de la subvention du Plan France Relance avec l'Agence Nationale du Sport pour que la commune puisse faire les travaux en une seule fois et ajouter un système de gestion des différents espaces sportifs qui, par la suite, pourra être couplé à des systèmes d'abaissement de puissance.

Le projet global, financé à 34,5% par la subvention de l'ANS, portait ainsi sur la rénovation de l'éclairage sportif du Gymnase de la Ribeyre ainsi que du complexe sportif de la Plaine des Jeux.

Ces deux installations sportives datent des années 1990. Les travaux de rénovation de l'éclairage étaient donc nécessaires aux vues de la vétusté des équipements.

Pour le **gymnase de la Ribeyre**, les travaux, réalisés en 2021, ont porté sur la rénovation de 23 projecteurs en LED, couplés à un système de gestion avec 3 modes :

- Service minimum
- Entraînement
- Compétition

Montant total travaux	Financement TE63	Participation commune	Subvention ANS Plan France Relance
25 240,74€ HT	8 266,34€ HT	8 271,38€ HT	8 708,06€ HT
100 %	32,75%	32,75%	34,5%

¹ Source ADEME : 1kWh consommé équivaut à 80g de CO₂ rejeté par an



Le bilan de puissance, effectué à la réception des travaux, a permis de montrer les économies réalisées par la rénovation des éclairages : 3,5 kVA contre 6,2 kVA pour les anciens éclairages, ce qui représente une **économie de 44%** pour un fonctionnement à pleine puissance. En termes d'émission de gaz à effet de serre, ces travaux permettent la diminution de 430 g équivalent CO₂ par an.

Aussi, la participation de l'ANS au financement de ces travaux a permis à la commune d'obtenir un retour sur investissement² de 8 ans contre 12,3 ans sans cette subvention.

Pour la **Plaine des Jeux**, la rénovation des éclairages sportifs s'est portée sur l'ensemble du complexe, à savoir :

- 3 terrains de foot
- 2 terrains de rugby
- Une piste d'athlétisme

Au total, 52 projecteurs entre 1000 et 1500 W en LED ont été rénovés.

En complément, la commune a souhaité profiter des travaux de rénovation pour homologuer 2 terrains de foot pour les matchs en nocturne (homologation niveau ES – 150 lux).

Montant total travaux	Financement TE63	Participation commune	Subvention ANS Plan France Relance
177 392,38€ HT	58 096,00€ HT	58 108,48€ HT	61 200,37€ HT
100 %	32,75%	32,75%	34,5%

Réalisés courant du 2ème trimestre 2022, les travaux ont pu être réceptionnés début juillet 2022. C'est à ce moment qu'un bilan de puissance a été effectué afin de calculer les économies d'énergie générées par les travaux de rénovation. Le résultat est sans appel : 70 kVA contre 112 kVA pour les anciens éclairages, ce qui représente une économie de 40% pour un fonctionnement à pleine puissance. En termes d'émission de gaz à effet de serre, ces travaux permettent la diminution de 3,36 kg équivalent CO₂ par an.

Ici, la subvention de l'ANS a permis à la commune d'obtenir un retour sur investissement de 7,3 ans contre 11 ans sans celle-ci.

A propos de TE63

Réunissant 464 communes et 14 intercommunalités adhérentes, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du département, le syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE). TE63 agit pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, éclairage public et la production d'énergies renouvelables). Au service des territoires et de la transition énergétique, TE63 investit pour le futur avec le développement d'un service public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides.

² Estimé pour 1000h de fonctionnement et pour 1MWh = 190€ TTC